

info tri

Seille et Grand Couronné



JE COMPOSTE, JE TRIE, JE RECYCLE, JE RÉDUIS MES DÉCHETS



n°29
juillet 2017

Animation recyclart à l'école de Champenoux

Redevance incitative : un réel impact sur votre facture

Pour que chacun puisse bénéficier du même service sur tout le territoire, l'année 2017 est entièrement consacrée aux études pour harmoniser la gestion des déchets. D'ici le 1^{er} janvier 2019, la tarification incitative à la levée, comme vous la connaissez aujourd'hui sur le secteur, sera étendue aux 42 communes de l'intercommunalité.

Tarification à la levée : un impact positif sur les temps de collecte, des économies directes sur la redevance

Grâce à la redevance incitative, une nouvelle organisation du service de collecte s'est mise en place. Certes, le camion continue de passer toutes les semaines. Cependant, il ne faut plus que 3 jours au lieu de 4 à notre prestataire pour effectuer la

collecte des ordures ménagères en porte à porte. Pourquoi ? vous triez plus, vous achetez moins ou en gros volumes, vous compostez. Aujourd'hui, grâce à vos efforts, vous n'avez plus besoin de présenter votre bac systématiquement à la collecte hebdomadaire. De ce fait, le nombre de bacs à vider chaque semaine est limité.

Cette économie n'est pas des moindres sur cette prestation et elle se répercute directement sur le tarif de la redevance.

2012/2016 : une baisse de 43% en moyenne de votre facture

Pour les familles - dès 3 personnes au foyer - la baisse de la facture est d'au moins 43% comparée à la période avant la tarification à la levée (2012).

Pour les personnes seules, qui ont peut-être le sentiment de payer plus cher, il est important de comprendre qu'avant, le service déchèterie ne leur était pas facturé à sa juste valeur. Depuis la redevance incitative, tout a été rééquilibré.

Avant/après pour une famille de 3 pers.

En 2012 : 126€ par semestre.
En 2016 : 72,45€ par semestre pour 6 levées incluses.

À noter que pour 2,65€ la levée supplémentaire, même en présentant votre bac tous les 15 jours, vous continuez de faire des économies.



Le TRI

EN TRIANT, NE VOUS TROMPEZ PLUS

Bouteilles, briques de lait, cartonnets... Pour être recyclés, tous les contenants doivent absolument être vidés des aliments qu'ils contiennent, inutile de les laver.

Méfiez-vous des faux-amis du tri : pots de crème, yaourts, barquettes de viande, films plastiques. Ils ne se recyclent pas encore et se jettent aux ordures ménagères.



DÉCHÈTERIE

Particuliers

Grâce à votre carte de déchèterie, vous avez accès aux 9 déchèteries de la Métropole du Grand Nancy. Chaque année, vous avez droit à 20 passages inclus dans votre facture d'ordures ménagères. Ce n'est pas un service supplémentaire.

Pour obtenir votre carte particulier : www.cc-gc.fr/mes-demarches

Déchets verts

Ils ne sont pas acceptés en déchèterie. Vous pouvez les déposer aux stations de traitement des eaux usées de Laître-sous-Amance et Buissoncourt. Vos déchets verts serviront à produire du compost que vous pourrez récupérer gratuitement, lors d'une distribution organisée par le service assainissement.

Renseignements : 03 83 31 74 37



Professionnels

Grâce à votre carte professionnelle, vous avez accès à 3 déchèteries : Maxéville, Ludres et Nancy-Marcel Brot. Vous êtes facturés par le Grand Nancy en fonction de vos dépôts. Notez que certains déchets sont gratuits : cartons, ferrailles, polystyrène, piles...

Pour obtenir votre carte professionnelle : 03 83 91 89 61

+ d'infos : www.cc-gc.fr

RENCONTRES SUR LES POINTS TRIS



Profitez d'un temps d'échange au point tri pour nous faire part de vos interrogations et vos doutes dans votre geste du tri au quotidien.

De 15h à 17h :

- Mercredi 23 août : Dommartin Sous Amance - Piroué
- Vendredi 15 septembre : Jeandelaincourt - Salle des fêtes
- Mercredi 27 septembre : Sivry Grande rue

ENCOMBRANTS Dates de collecte

2 OCT.

Mazerulles
Moncel^{S/}
Seille

3 OCT.

Bouxières,
Moulin et
Écuelle

5 OCT.

Agincourt
Eulmont

6 OCT.

Lanevelotte
Amance
Dommartin^{S/S}
Amance
Laître^{S/S} A.

9 OCT.

Buissoncourt
Gellenoncourt
Haraucourt
Lenoncourt

10 OCT.

Champenoux
Velaine^{S/S} A.

11 OCT.

Cerville
Réméréville

12 OCT.

Erbéville^{S/} A.
Sornéville

Pas d'objet de + de 2m de long et/ou
d'un poids supérieur à 70kg.



➔ **Conseils** : Pensez à sortir vos encombrants sur le trottoir, la veille au soir après 18h. Ne les déposez pas contre le mur de votre maison.

adelphe



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
SEILLE ET MAUCHÈRE
GRAND COURONNE

Site de Champenoux :
47 rue St-Barthélémy
54280 Champenoux

Tél. 03 83 31 74 37